

**UTL du Pays de Tréguier**

**Conférence du 20 décembre 2018**

***Jardins du Japon***

***par***

**Denis-Marie LAHELLEC**

**Architecte-urbaniste**



Crédit photo : D-M Lahellec

Des jardins du Japon on connaît surtout, en Occident, les jardins secs, dits jardins «zen» propices au ressourcement.

Mais dans le pays du Soleil levant, d'autres formes de jardins coexistent, souvent au sein d'un même lieu, qu'il soit d'origine aristocratique, laïque ou religieuse tels que les Jardins d'eau , initiés par des moines bouddhistes venus de Chine, les jardins de thé où se pratique le rituel de la cérémonie du thé et bien sûr ces jardins zen , abstraits ou figuratifs dans leur expression, et minimalistes.

Qu'il soit jardin de temple ou de sanctuaire, de villa ou de palais, le jardin tient dans l'espace japonais une place de choix. Ce lieu intermédiaire, transitoire entre extérieur et intérieur, médiateur entre nature et culture, mélange savant de sauvage et d'artifice, est savamment pensé et aménagé comme un véritable hommage à la nature.

**Denis-Marie LAHELLEC** se propose, à travers un itinéraire et un discours généraliste et riche, de relater l'exceptionnelle diversité des types de jardins qui se sont développés au fil du temps au Japon. De cette richesse, ressortent quelques principes fondamentaux : le respect du contexte, qu'il soit bâti ou naturel, la prise en compte fine des usages, l'attention portée aux ambiances, et le souci des détails de mise en œuvre.

## **Biographie**

Après obtention d'une maîtrise des sciences et techniques en aménagement du territoire à l'Université de Tours, Denis-Marie Lahellec entreprend une thèse de doctorat en urbanisme qu'il soutient à l'Université de Toulouse. Féru d'architecture et de patrimoine, il entre ensuite à l'École d'architecture de Nantes et devient architecte DPLG. Il entame son activité professionnelle au sein du Comité d'expansion économique du Tarn, puis il intègre l'équipe du CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement) du Gard en tant que Conseiller auprès des collectivités locales.

Sa carrière se déroule ensuite au service de l'État : Ministère de l'écologie en qualité d'Inspecteur des sites en région Centre-Val de Loire, puis en qualité d'Adjoint au service des Bâtiments de France des Côtes d'Armor, enfin, au Ministère de la culture en tant que Conseiller pour l'architecture, à la DRAC de Bretagne. Il passe 2,5 ans au Japon, en 3 séjours : une mission sur le thème des aménités urbaines pour le Ministère de l'écologie, une recherche post-doctorale au département architecture et paysage de l'Université de Tokyo sur le thème de la protection du patrimoine, enfin une étude sur la clientèle touristique japonaise pour le Ministère du tourisme et la Caisse nationale des monuments historiques.

## **Bibliographie**

- Le sauvage et l'artifice par Augustin Berque ; Gallimard édition ; 1986  
essai sur l'attitude des Japonais face à la nature
- Le jardin japonais, angle droit et formes naturelles » par Gunterr Nitschke ;Benedict Taschen édition ;1991 ; recherche approfondie de l'auteur, architecte allemand
- Le jardin japonais par Sophie Walker ; Phaidon édition ; 2018; 304 pages  
l'ouvrage le plus récent sur le thème ; nombreuses monographies et liste de végétaux employés